

Monastère de Santa Chiara

Il est un exemple de citadelle religieuse avec le type original du monastère double (Clarisses et Frères Mineurs). L'église a été construite entre le 1310 et le 1328, à la demande de Robert d'Anjou et son épouse Sancia de Majorque, par les architectes napolitains Gagliardo Primario et Leonardo di Vito en style gothique-provençal.

Rénové en style baroque au XVIIIe siècle, **partiellement détruit par le bombardement en Août du 1943**, il a été restauré à son style gothique après la Seconde Guerre mondiale. La façade extérieure est composée d'un portique à trois arcs en ogive, de la grande rosace et du symbolique oculus triangulaire. L'intérieur se compose d'une grande et lumineux salle rectangulaire couverte par une voûte de fermes en bois avec neuf chapelles latérales.

L'autel principal est dominé par le majestueux "**Sepolcro di Roberto d'Angiò**" (1343-1344) par les Florentins Giovanni et Pacio Bertini, sur le côté droit il y a les tombes de Charles, duc de Calabre (1330- 1338) et sa seconde épouse Maria de Valois (1333-1338 ca) par le siennois Tino di Camaino. Dans l'espace derrière l'autel principal, il y a le chœur du XIVe siècle, des Clarisses, à trois nefs, avec des fresques de Giotto et de son atelier avec des scènes de l'Apocalypse et la Déploration du Christ, dont nous avons seuls quelques fragments.

Le cloître des Clarisses, désormais destiné aux Frères mineurs, a été transformé au XVIIIe siècle par **l'architecte Domenico Antonio Vaccaro** selon le type de "jardin de campagne" du XVIIIe siècle: deux rues perpendiculaires, placé sur un plancher surélevé au-dessous du niveau des porches extérieurs, se intersectent au milieu du jardin avec une séquence fascinante des piliers et des bancs couverts de faïences polychromes avec des scènes rurales, mythologiques, des paysages, des triomphes et de festons de fruits et de fleurs.

La décoration, travail des potiers **Giuseppe et Donato Massa** (1714-1742), est l'un des chefs-d'œuvre de l'art napolitain du XVIIIe siècle.

Traduit par la Dr. Deborah Pazzi

Projet Garanzia Giovani